

FICHE DE PROJET

PROGRAMME SPECIAL DE DESENCLAVEMENT TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE BANDAFASSI-DINDEFELO

1. CONTEXTE - JUSTIFICATION DU PROJET

Dans le souci d'assurer une plus grande disponibilité des infrastructures et un meilleur accès aux zones de production, marchés et services essentiels de base, le Gouvernement du Sénégal, a mis en place le Programme Spécial de Désenclavement (PSD) en vue d'améliorer l'indice d'accessibilité en milieu rural qui reste très faible au Sénégal et qui constitue un frein à la croissance.

A ce titre, le PSD permettra : (i) la création d'emplois par la construction de routes de désenclavement ; (ii) l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité en milieu rural, pour développer les potentialités économiques ; (iii) la facilitation de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé) ; (iv) le développement des activités économiques (agriculture, élevage, pêche, mines...).

C'est dans ce cadre qu'un important programme infrastructurel a été conçu pour désenclaver la région de Kédougou. Il s'agit principalement de l'aménagement et du bitumage de l'axe routier Bandafassi – Dindéfelo.

2. OBJECTIFS DU PROJET

- Faciliter l'accès des zones rurales aux services et équipements sociaux (santé, éducation etc...)
- Renforcer les échanges économiques et les déplacements entre les zones à fort potentiel agricole (Bandafassi, Salémata, Saraya, etc.)
- Polariser plusieurs grandes localités à fort potentiel économique (Dindéfelo, Niokolo Koba, Niéméniké, etc.)
- Assurer une meilleure intégration des villages situés dans les zones rurales concernées par le projet ;
- Améliorer le cadre de vie des populations et participer à la réduction de la pauvreté

4. DESCRIPTION DU PROJET

- Longueur totale : 24 km
- Largeur plateforme : 7.20m
- Largeur accotement : 2x1.50 m
- Largeur de la plateforme : 10.2 m

5. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Améliorer l'accessibilité, participer au désenclavement et renforcer les échanges entre les zones à fort potentiel économique et agricole

6. ENTREPRISE DE TRAVAUX ET DUREE

Les travaux sont exécutés par l'entreprise SOSE'TER pour une durée de **20 mois**

7. FINANCEMENT DU PROJET

Il est financé pour un montant **total de 9.888.091.815 FCFA TTC** par :

- **Etat du Sénégal**
- **FERA**
- **MUFG – UKEF**

